

AR PREFECTURE

016-211601687-20120831-20120804-DE
Reçu le 07/09/2012

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mil douze

Le 31 août à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 août 2012

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER

MM. SAVIN – BARRAL – BOIVENT – MERCIER – SUTRE – TEILLET

ABSENTS : MME BOUDOIRE

MM. ALLEGRE – BOISSIER DESCOMBES – CALVET – REMAUD

POUVOIRS : M BOISSIER DESCOMBES a donné pouvoir à M BARRAL

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2012-08-04 D

OBJET : Renouvellement du contrat CUI-CAE de Monsieur MAYOUX

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat de Monsieur MAYOUX arrive à terme le 15 octobre 2012.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il reste des travaux de maçonnerie à effectuer et qu'il serait par conséquent intéressant de renouveler le contrat de Monsieur MAYOUX.

Monsieur le Maire précise également qu'à partir du 1^{er} juillet 2012 un nouvel arrêté a été pris par le Conseil Régional qui réduit le contrat à une durée hebdomadaire de 22 heures au lieu de 24 heures et que celui-ci peut-être renouveler pour une durée de dix mois maximum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de renouveler le contrat de Monsieur MAYOUX pour une durée de 6 mois avec un travail effectif de 22 heures hebdomadaires et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce renouvellement.

Fait à Jauldes, le 3 septembre 2012

Le Maire

Eric SAVIN

